

L'accueil des enfants de moins de trois ans : le projet de toute l'école.

Avant d'organiser l'accueil des tout petits toute l'équipe éducative doit prendre plusieurs décisions après concertation.

1. Implantation de la classe des tout petits.

L'équipe doit prendre en compte les contraintes spatiales particulières de l'école spécifiques à cet accueil.

Dans quelle salle de l'école assurer cet accueil ?

Il est nécessaire de prendre en compte plusieurs paramètres :

- Implantation de classe : de préférence de plain-pied, elle peut aussi être située à l'étage.
- Dimension de la salle qui leur sera réservée (préférer la plus spacieuse).
- Si la surface des salles est trop réduite, possibilité d'utiliser une salle attenante à la classe. A défaut, un lieu (couloir, entrée...) dans lequel l'enfant pourra évoluer, sous la surveillance de l'adulte, en toute sécurité grâce à un système simple de délimitation de l'espace.
- Proximité des toilettes.
- Proximité de la salle de jeux.

2. La salle de classe : un espace de vie pour les moins de trois ans.

La salle de classe

- Prêter une attention particulière à la taille du mobilier.
- Eviter de meubler la salle par un trop grand nombre de tables et répartir le mobilier excédentaire dans d'autres salles car le seul moment où tous les enfants seront assis à table sera le goûter. (La table du coin cuisine, une table de manipulations peuvent aussi être utilisées pour ce moment).
- Organiser l'espace classe de manière à ce qu'il comporte plusieurs coins et prévoir son évolution tout au long de l'année :
 - de jeux : construction, cuisine, poupées, tables de manipulations, moteur... (souvent dans salle attenante, couloir)
 - d'activités : peinture, graphisme, regroupement, lecture.

- de sécurité affective : petits casiers pour les " doudous ", coin douillet pour s'isoler ou se reposer (le coin lecture peut avoir cette double fonction s'il offre le confort nécessaire)

Lorsque l'espace classe est trop restreint, la mise en place de chariots thématiques mobiles (cuisine, beauté, musique...) et utilisables par plusieurs classes, peut être une réponse adaptée aux besoins d'espace et de jeux.

La salle de repos

Equipée de lits pliants, superposables ou de matelas qui sont répartis dans la salle uniquement au moment de la sieste, cette salle est généralement utilisée tout au long de la journée : coin moteur, regroupement.

Les écoles qui ne disposent pas de salle de repos ou d'une salle de repos assez spacieuse pour accueillir les tout petits et petits peuvent investir d'autres lieux pour organiser la sieste :

- La salle de jeux (petites écoles) ou écoles qui possèdent deux salles de jeux.
- La salle de classe (disposer les matelas dans les différents coins, espaces) ou toute salle qui peut être assombrie et est située dans un endroit calme de l'école.

Il peut être envisagé un accueil différé dans l'après-midi pour les enfants qui ont fait la sieste à leur domicile. Ce temps d'accueil ne peut être confondu avec le temps de récréation qui ne se justifie pas après la sieste.

3. Les espaces collectifs de l'école

La salle de propreté.

En accord avec la municipalité, différentes solutions peuvent être adoptées pour pallier certaines installations de la salle de propreté inadaptées à la taille des tout petits :

- pose de quelques cuvettes plus petites,
- abaissement de quelques lavabos
- confection " d'estrades " pour faciliter l'accès aux lavabos et WC...

La salle de propreté est aussi un lieu privilégié pour les jeux d'eau, de transvasements ou pour baigner les poupées.

La salle de jeux.

Lieu privilégié pour explorer l'espace, exercer une activité corporelle, découvrir des installations, du matériel et vivre des moments collectifs cette salle sera équipée de manière à permettre aux enfants de :

- Pousser -Tirer
- Courir
- Sauter
- Grimper
- S'équilibrer

- Lancer...

Pour développer ces différentes actions, un équipement en " gros matériel " commun à l'école mais adaptable aux plus jeunes (cages, filet à grimper, panneau d'escalade modulable, tapis, gros cubes, paniers de basket...) et en petit matériel (balles cerceaux, bâtons de plastique, foulards, rubans ...) est à acquérir. .

L'ensemble du matériel doit être accessible aux enfants.

Ne pas oublier que la salle de jeu peut aussi être transformée en local de sieste

La BCD

Dans cet espace, douillet et confortable, les enfants auront plaisir à feuilleter des livres, écouter des histoires, découvrir des imagiers... Il faudra veiller à l'enrichissement du fonds en livres adaptés aux plus petits : livres cartonnés, " découvertes ", tactiles..., textes faisant référence à la vie quotidienne, à des personnages familiers.

Le coin écoute permettra de retrouver ou découvrir des petites histoires, des comptines, de la musique.

Les BCD équipées d'un ordinateur multimédia ou les écoles qui disposent d'une salle informatique, pourront acquérir des logiciels créés pour les plus jeunes et prévoir des installations adaptées : table et chaise accessibles, clavier pour les tout petits, casques, souris ergonomiques.

Les espaces extérieurs

Les installations et équipements de la cour, du préau sont déterminants pour aider le jeune enfant à conquérir et investir ces espaces d'une manière confiante.

Une partie de la cour recouverte d'enrobé permettra d'utiliser les tricycles, les chariots, les trotteurs...

Les jeux au bac à sable, bien protégé en dehors des temps de récréation par une bâche (perforée pour réduire la " macération " sous la bâche), nécessitent l'achat de pelles et seaux en nombre suffisant mais aussi de brouettes et " engins " en plastique pour creuser, remplir la benne...

Un petit espace " refuge " (maisonnette, bancs et table) permet de développer des jeux symboliques mais aussi de se reposer, s'isoler.

Une partie de la cour pourra aussi être réservée au jardinage et sera un espace privilégié pour découvrir le monde.

Des aménagements plus spécifiques : poutre basse, pas japonais, pont de singe, plan incliné mur d'escalade... peuvent être envisagés dans le cadre du projet d'école.

Lorsqu'une équipe est amenée à réfléchir sur la construction d'une nouvelle école ou envisager des travaux de restructuration, il est nécessaire de conduire une réflexion pour installer des ateliers communs à plusieurs classes ou une cuisine pédagogique ou d'éveil musical et /ou sensoriel.

Toute modification permettant le gain d'espace libre sera privilégiée.

4. La composition des groupes classes, les effectifs.

La directrice de l'école ou le directeur se porte garant de la répartition pédagogique élaborée en équipe.

Elle s'effectue souvent en fonction du nombre d'enfants par classe d'âge. Généralement, dans les écoles qui comptent au moins trois classes, les équipes éducatives préfèrent regrouper les enfants d'un même âge dans une même classe.

Cependant d'autres expériences ont été conduites :

- constituer des classes parallèles avec petits et tout petits
- regrouper dans une même classe moyens et tout petits
- regrouper grands et tout petits...(CF : Annexes)

L'essentiel est que les besoins des tout petits soient effectivement pris en compte.

Les équipes qui ont choisi une composition de classe hétérogène s'accordent à dire que :

- l'adaptation des tout petits à l'école est plus aisée
- les aînés jouent un rôle moteur
- l'entraide ou/ et le tutorat se développent spontanément
- l'autonomie des plus jeunes est plus rapidement acquise.

L'accueil des tout petits est une priorité dans les écoles maternelles de ZEP/ REP et dans les quartiers défavorisés. Il s'effectue dans la limite des places disponibles dans les autres secteurs.

Il est généralement admis, pour cet accueil, une moyenne de 28 enfants par classe hétérogène et 25 par classe homogène de tout petits.

5. Le personnel d'encadrement, les contraintes de temps.

Non imposée, la prise en charge de la classe des tout petits fait l'objet de décisions concertées en équipe à chaque rentrée scolaire :

- enseignante et ATSEM volontaires
- changement d'ATSEM possible dans l'année (rotation à la fin de chaque période)
- changement d'enseignante (rotation) à chaque fin d'année scolaire possible...
- sur projet particulier, présence d'une éducatrice de jeunes enfants ou d'autres partenaires.

La présence de l'ATSEM doit être privilégiée dans la classe des tout petits ce qui implique un fonctionnement de l'école rigoureux :

- harmonisation du planning des ATSEM en fonction de l'emploi du temps des classes
- réserver les créneaux horaires les plus favorables aux petits pour l'utilisation de la salle de motricité (éviter la fin de matinée, après la récréation lorsque la fatigue est installée !)
- l'heure du goûter

- les horaires et la durée de la récréation.
- le nombre de classes en même temps dans la cour.

6. Les besoins en matériel.

La présence des tout petits dans l'école, demande l'acquisition de jeux, d'outils adaptés à leur âge, modulables et évolutifs : gros jeux, jeux éducatifs, objets divers pour les manipulations, porteurs, blocs de mousse transformables selon les besoins en banquette, couchette, modules...

Il est nécessaire de penser les équipements en matériel éducatif de l'école non pas par classe mais pour le cycle et de rédiger les commandes d'une manière collégiale.

On peut envisager de consacrer des crédits supplémentaires à la classe des tout petits.

L'ensemble du matériel, des jeux éducatifs, des albums peut être mutualisé. Ce matériel, exploité en début d'année en petite section peut être transmis en fin d'année aux tout petits et être utilisé en fonction de l'évolution des enfants.

Les besoins moteurs des plus jeunes nécessitent l'installation d'un coin motricité adapté. Il faut donc veiller à enrichir l'équipement de la salle de jeux en trapèze, pont, rouleau... en mousse, en petit matériel : caissettes, supports, barres...(CF : Tableau en annexe)

7. L'organisation de l'accueil.

Afin d'éviter les ruptures, de faciliter l'adaptation des tout petits à l'école, de développer des relations de confiance avec les familles ou les structures d'accueil de la petite enfance ...l'école portera une attention particulière à l'organisation de l'accueil des moins de trois ans en veillant à :

Etablir des liens avec :

- les familles
- la PMI
- la crèche (familiale ou collective)
- les assistantes maternelles (avec le concours de la PMI)
- la halte garderie
- les structures " passerelles "...

Organiser des rencontres pour :

- avoir une connaissance claire des modalités d'accueil, de fonctionnement, des projets éducatifs...des différentes structures.
- informer les partenaires sur les possibilités d'accueil des tous petits à l'école maternelle
- présenter l'école maternelle

Diffuser, par courrier, affiches, presse, l'information des dates d'inscription des enfants à l'école maternelle auprès :

- du service éducation de la commune, de la ville

- des parents
- des partenaires des structures d'accueil de la petite enfance
- de la PMI
- des écoles élémentaires
- des associations qui gèrent des activités périscolaires...

Prévoir un temps d'inscription suffisant de manière à :

- faire une présentation de l'école à chaque famille
- faire une présentation des éventuelles possibilités d'accueil périscolaire
- convenir d'un rendez-vous pour un ou plusieurs moments d'adaptation à l'école d'une manière individualisée, dans la classe où l'enfant sera accueilli, en présence des parents, de l'un des parents, de la nourrice, du personnel de la crèche... au mois de juin.

Offrir un ou des temps d'adaptation à l'école pour :

- permettre aux parents et aux enfants de se familiariser avec les espaces, la gestion du temps, les activités de l'école maternelle.
- faire connaissance avec le personnel
- permettre à l'enseignante de présenter l'école, le fonctionnement de la classe
- répondre aux questions
- permettre à la famille d'être le médiateur de l'école auprès de son enfant et de faire " mûrir " le projet d'aller à l'école en échangeant à partir du ou des vécus communs au cours des temps d'adaptation
- présenter la rentrée échelonnée et l'organiser d'une manière concertée avec la famille, s'assurer éventuellement de la participation de la nourrice, du personnel de la crèche...

Organiser une rentrée échelonnée dans le temps de la journée pendant une semaine environ en :

- divisant la classe en deux groupes (soit 12 à 14 enfants par groupe)
- accueillant un premier groupe dans la première moitié de la matinée et le deuxième dans la deuxième moitié (Ex : Premier groupe de 8H30 à 10H ; Deuxième groupe de 10H15 à 11H45)
- s'assurant de la présence de l'ATSEM
- demandant la participation d'un membre du RASED.
- veillant à une fréquentation, certes de courte durée, mais quotidienne de tous les enfants dès le jour de la rentrée scolaire.
- s'adaptant aux situations particulières.

Un temps de présence réduit de l'enfant contribue à éviter les pleurs de fin de matinée, l'installation du sentiment d'être abandonné, d'autant plus difficile à surmonter si la fatigue est trop grande.

On peut donc envisager au cas par cas d'offrir aux parents la possibilité de rechercher leur enfant avant l'heure de sortie officielle.

Après quelques jours, lorsque l'enfant a acquis la certitude qu'il est recherché à l'école, lorsqu'il a pris plusieurs repères, qu'il trouve de l'intérêt dans les activités proposées, alors il est en mesure de s'adapter aux horaires de l'école, de fréquenter toute une matinée et l'après midi.